

Extraits de la déclaration de Mme Elisabeth Guigou, ministre de la justice,
lors de la discussion sur le Pacs à l'Assemblée nationale
le 3 novembre 1998.

<http://discours.vie-publique.fr/notices/983002915.html>

Un couple, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, n'a pas de droit à avoir un enfant en dehors de la procréation naturelle qui, elle, implique nécessairement un homme et une femme. Les lois récentes sur la procréation médicalement assistée ont été l'occasion de tracer les limites du droit à l'enfant comme source de bonheur individualiste. Elles ont clairement indiqué, et je partage ce point de vue, que les procréations médicalement assistées ont pour but de remédier à l'infertilité pathologique d'un couple composé d'un homme et d'une femme. Elles n'ont pas pour but de permettre des procréations de convenance sur la base d'un **hypothétique droit à l'enfant.**

.....

Suite de l'extrait

Mon refus de l'adoption pour des couples homosexuels est fondé sur l'intérêt de l'enfant et sur ses droits à avoir un milieu familial où il puisse épanouir sa personnalité. C'est ce point de vue que je prends en considération et non le point de vue des couples qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels. Je n'ignore pas les procès d'intention sur un éventuel " après " de cette proposition de loi qui prépareraient des évolutions plus fondamentales de notre droit. Ce texte serait " **une valise à double fond** ".

Je m'élève avec la plus grande énergie contre de telles insinuations. Les mots ont un sens. **Ce vocabulaire de contrebande**, qui fait croire que ce texte cacherait autre chose et que vos rapporteurs et le Gouvernement exerceraient une fraude à la loi, est inacceptable.

Suite de l'extrait

Bien au contraire, le débat que nous allons avoir doit être conduit en toute clarté et je souhaite que les mises au point que je viens de faire y contribuent. Ce qui est en discussion aujourd'hui, c'est un texte de 12 articles qui permettra d'offrir des droits nouveaux à deux personnes ayant fait un choix de vie commune, pas plus, pas moins.

Je vous demande de vous prononcer sur ce texte réel et non sur je ne sais quelle évolution ou hypothétique projet virtuel.

Je laisse ces conjectures à ceux qui se complaisent dans des fantasmes.

Conclusion :

Donc en 1998 , ceux qui craignaient le mariage homosexuel et l'adoption d'enfants par eux avaient raison, et pour reprendre les termes mêmes employées par Mme Guigou, le PACS était bien une valise à double fond, et ceux qui ont utilisé un vocabulaire de contrebande étaient les socialistes.